



SOFICA COFICUP

5

Facteurs de risques

Ce document n'est pas contractuel. Il est impératif de se reporter au Prospectus d'information avant toute souscription.

- Investir dans une SOFICA est un placement à risque dont le risque doit être apprécié en tenant compte des avantages fiscaux.
- Les possibilités pratiques de cession sont limitées. Au titre de la loi du 11 juillet 1985, la cession des titres avant l'expiration d'un délai de cinq ans à dater de leur souscription fera perdre aux souscripteurs personnes physiques les avantages fiscaux dont ils auront bénéficié. L'existence d'un marché des actions obtenu par admission des titres à la Cote d'un marché réglementé NYSE Euronext, dépendra de la rentabilité de SOFICA COFICUP 5 dans un secteur dont la rentabilité est aléatoire.
- Il s'agit d'un placement dont la durée d'immobilisation sera en principe, s'il n'y a pas de marché secondaire, égale à la durée de vie de la société, soit 10 ans, sauf dissolution anticipée qui ne pourra intervenir qu'avec l'accord du Ministre du Budget, des Comptes Publics, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État à compter d'une durée minimale de 5 ans.
- L'activité des SOFICA s'exerce dans un domaine présentant un caractère aléatoire, en conséquence, la rentabilité du placement résulte avant tout de la politique de gestion de chaque SOFICA.
- Il est précisé que les actions SOFICA COFICUP 5 ne font pas l'objet d'une garantie de rachat et que SOFICA COFICUP 5 supportera outre des frais de gestion annuels une commission de surperformance variable à l'issue de sa cinquième année d'existence et qui est décrite au paragraphe 7.3b (Frais de gestion) du prospectus.
- Il appartient aux souscripteurs et actionnaires de se tenir informés de toute modification du régime fiscal des SOFICA ou de leurs souscripteurs, qui pourront intervenir ultérieurement.

SOFICA COFICUP 5

Pourquoi souscrire ?

SOFICA COFICUP 5 est un produit financier rare qui offre un double bénéfice à ses souscripteurs : la possibilité de bénéficier d'une réduction d'impôt de 48% du montant investi et une participation active au financement de la culture et de son industrie en France.

Il s'agit d'un placement dont la durée d'immobilisation sera en principe, s'il n'y a pas de marché secondaire, égale à la durée de vie de la société, soit 10 ans, sauf dissolution anticipée qui ne pourra intervenir qu'avec l'accord du Ministre du Budget, des Comptes Publics de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État à compter d'une durée minimale de 5 ans.

Stratégie d'investissement

SOFICA COFICUP 5 poursuit la stratégie d'investissement diversifiée qui a fait le succès des **SOFICA COFICUP**, principalement dirigée vers les productions françaises à fort potentiel export et les grandes productions européennes.

La gestion s'appuie sur un réseau lui assurant un choix parmi plus de 600 productions par an, sur une méthodologie rigoureuse d'analyse des opportunités d'investissements et sur le savoir faire de son gérant dans la mise en place et le suivi des investissements.

Les investissements seront sélectionnés par un comité d'investissement composé notamment du gérant et de 3 experts indépendants nommés pour leur grande connaissance du secteur et du marché international (directrices des ventes internationales des sociétés Wild Bunch et Gaumont et directeur général de l'Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles).

• Financement des productions françaises, priorité aux revenus export :

SOFICA COFICUP 5 positionne son equity de manière majoritaire et prioritaire sur les recettes internationales tous supports d'exploitation confondus (salle, vidéo/VOD, TV, droits dérivés).

Cet axe d'investissement présente le double avantage de mutualiser les risques consentis sur tous les supports d'exploitation de tous les marchés export et de percevoir des revenus avant même l'exploitation des œuvres en percevant les produits des avances sur licence.

• Financement des productions européennes, priorité aux revenus français :

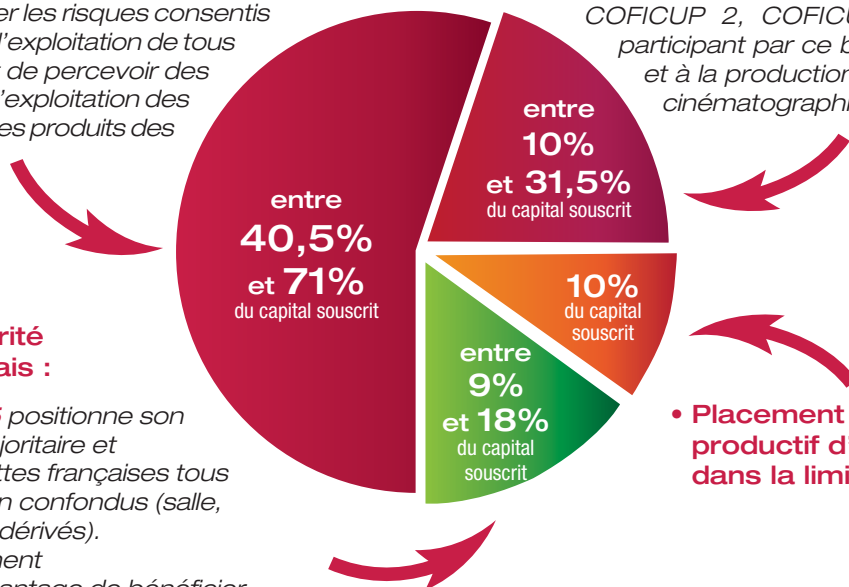
SOFICA COFICUP 5 positionne son equity de manière majoritaire et prioritaire sur les recettes françaises tous supports d'exploitation confondus (salle, vidéo/VOD, TV, droits dérivés).

Cet axe d'investissement présente le double avantage de bénéficier des revenus du premier marché du cinéma européen et de mutualiser les risques consentis sur tous les supports d'exploitation en France qui sont, pour les films étrangers, largement vierges d'exploitation.

• Souscription au capital de sociétés de production pour vous permettre de bénéficier de la réduction d'impôt majorée à 48%.

SOFICA COFICUP 5 prendra une participation dans une société dont la gestion est assurée par le gérant Backup Films comme l'ont fait les **SOFICA COFICUP**, **COFICUP 2**, **COFICUP 3** et **COFICUP 4**, participant par ce biais au développement et à la production de plus de 20 œuvres cinématographiques.

• Placement en compte productif d'intérêt dans la limite réglementaire.



Investir dans une **SOFICA** est un placement à risque dont le risque doit être apprécié en tenant compte des avantages fiscaux.

Exemple de souscription

Pour une **souscription minimum de 5.000 €**, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt de 2.400 € (5.000 € x 48%).

→ Soit un investissement après déduction de l'avantage fiscal en année 1 de **2.600 €**.

Pour une **souscription maximum de 18.000 €**, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt de 8.640 € (18.000 € x 48%).

→ Soit un investissement après déduction de l'avantage fiscal en année 1 de **9.360 €**.

Possibilités de retour sur investissement pour une souscription de 10.000 €
selon la valeur de liquidation de la SOFICA, exprimée en % du nominal souscrit.

Valeur de liquidation en % du nominal souscrit	0%	52%	60%	70%	80%	90%	100%	110%	120%
Investissement	10.000 €	10.000 €	10.000 €	10.000 €	10.000 €	10.000 €	10.000 €	10.000 €	10.000 €
Réduction d'impôts en année 1	4.800 €	4.800 €	4.800 €	4.800 €	4.800 €	4.800 €	4.800 €	4.800 €	4.800 €
Retour sur investissement à 5 ans	0 €	5.200 €	6.000 €	7.000 €	8.000 €	9.000 €	10.000 €	11.000 €	12.000 €
Gain net	- 5.200 €	0 €	+ 800 €	+ 1.800 €	+ 2.800 €	+ 3.800 €	+ 4.800 €	+ 5.800 €	+ 6.800 €

Caractéristiques de la souscription

Montant total de l'émission à souscrire : **6.500.000 €**

Montant nominal des actions à souscrire : **100 €**

Souscription minimale : **5.000 €**

Plafond de souscription pour la réduction d'impôt : **18.000 € dans la limite de 25% du revenu net global**

Montant de la réduction de l'impôt sur le revenu : **48% du montant de la souscription**

Durée de conservation des actions : **minimum 5 ans, sauf renonciation à l'avantage fiscal et maximum 10 ans**

Date de clôture de la souscription : **31 décembre 2009, sauf clôture anticipée dès que le montant de l'émission aura été intégralement souscrit**

COMMENT SOUSCRIRE ?

- Le prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) qui a obtenu le visa n° 09-291 en date du 15 / 10 / 2009 est à la disposition du public chez Crédit Suisse (France), au 25, avenue Kléber - 75016 Paris.
- La souscription est ouverte du 20 octobre 2009 au 31 décembre 2009.
- Les souscriptions seront reçues chez le fondateur ou chez Crédit Suisse (France), à l'adresse sus indiquée, où des prospectus et des bulletins de souscriptions seront tenus à la disposition des souscripteurs.
- Les fonds versés à l'appui des souscriptions et la liste des souscripteurs seront déposés chez Crédit Suisse (France), à l'adresse sus indiquée.

Si vous souhaitez souscrire à SOFICA COFICUP 5, il vous suffit de compléter le bulletin ci-joint et de nous le retourner accompagné d'une copie recto/verso de votre pièce d'identité, ainsi que d'un chèque du montant de votre souscription qui ne pourra être encaissable après le 1^{er} décembre 2009 pour les souscriptions réalisées avant cette date.



BACKUP FILMS

42, rue du Faubourg du Temple • 75011 Paris
Tél. : 01 47 70 02 34 • Fax : 01 47 70 03 14 • backup@backupfilms.com
www.backupfilms.com